

LA GAZETTE

Le bulletin d'informations de la
commune



SOMMAIRE

EDITO ET VOEUX

EN 2022... :

- FÊTE DES VOISINS
- FÊTE DE LA MUSIQUE
- FÊTE VOTIVE
- HALLOWEEN
- NOËL DES ENFANTS

CULTURE / ASSOS :

- COMITÉ DES FÊTES
- ASA DU GRAND CANAL

LE VILLAGE :

- AMÉNAGEMENT DU VILLAGE
- ADIEU BARNUMS !
- TRAVAUX MARAIZE
- PISTE FORESTIÈRE ARAMBRE

DIVERS :

- RECENSEMENT
- INFO GENDARMERIE
- INCIVILITÉS - DÉCHETS

EDITORIAL VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

PAR M. ALAIN D'HEILLY, MAIRE

Mesdames, Messieurs

Chères, Chers administrés (es)

Cette année, sous l'impulsion des élus et des deux Comités nous avons voulu innover en matière de décorations du village avec des matériaux de récupération travaillés et peints par les adultes et décorés par les enfants. Ce fût l'occasion d'une journée conviviale alliant petits et grands co-organisée, ayant tenue toutes ses promesses.

Le recensement est programmé sur notre Commune à compter du 19 janvier 2023. L'agent recenseur et le coordinateur sont habilités et possèdent une carte l'attestant. Un premier repérage des habitations a eu lieu afin de savoir s'il y a corrélation entre maison et boîte aux lettres. Dans un deuxième temps un dossier sera déposé dans chaque boîte aux lettres ou transmis directement à l'habitant. Après vous pourrez remplir le dossier et le remettre à l'agent recenseur ou effectuer cette démarche par internet.





Dans cette 3ème gazette vous verrez les différents investissements réalisés durant l'année 2022 sachant, que la réfection du toit de la bibliothèque est programmé depuis avril 2022 et qu'à ce jour il n'a pu être fait faute de tuiles « écailles ».

Je remercie l'ensemble des associations de la Commune qui contribuent à une dynamique communale, **la bibliothèque** qui est toujours très active et le **collectif du « petit marché »** qui nous assure de belles soirées de l'ascension à mi-septembre.

Nous continuons à œuvrer pour la dernière tranche d'assainissement collectif du village, mais nous sommes toujours confrontés à l'acquisition d'un morceau de terrain pour implanter, soit la station de relevage 10m2, soit une station d'épuration 2 000 m2 en fonction du positionnement du terrain. L'assainissement collectif, ce n'est peut-être pas encore pour demain...

Malgré mes ennuis de santé, j'ai toujours essayé d'être au plus près de vous et d'assurer mes obligations du mieux que j'ai pu. J'ai été suppléé dans cette tâche de façon exemplaire par Régine, ma première adjointe.

"Je vous souhaite une très belle année 2023. Que tous vos vœux se réalisent, que le bonheur accompagne chacun de vos pas. En cette nouvelle année, recevez tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que l'année qui commence soit pleine de joie et de sérénité."

Alain D'HEILLY
Maire

ETAT CIVIL

Aucune naissance

Mariage

D'Heilly Audrey et Monod Sully

Décès

Boulenger Lionel, le 25 février 2022

Zawislak Barbara, le 19 mars 2022

Mescle Jeannot, le 27 avril 2022

Detrau Bernard, le 19 octobre 2022

Toutes nos condoléances.





ÇA S'EST PASSÉ EN 2022 !

11 JUIN : FÊTE DES VOISINS

Après une journée vide grenier, cette année encore la fête des voisins organisée par le "Comité d'la fête" a été gourmande et festive !



25 JUIN : FÊTE DE LA MUSIQUE



Suite à une volonté des élus d'organiser un repas pour la Saint Jean ou fête de la musique, après en avoir convenu avec le Comité des Fêtes, nous avons réalisé un repas « grillades » le 25 juin 2022.





2022

20 ET 21 AOÛT : FÊTE VOTIVE

Après 2 années de COVID 19, la fête votive de la Commune a pu se dérouler normalement. Elle a été organisée par le tout nouveau Comité des Fêtes.

29 OCTOBRE : HALLOWEEN

Soirée Halloween organisée par le Comité des Fêtes

Imprimer par nos soins ne pas jeter sur la voie public

29 octobre
Soirée
HALLOWEEN
La Bâtie Montsaléon

**Concours de déguisement
enfants et adultes**

15h
Rendez-vous sur la place de la mairie
15h30
Départ pour le défilé dans le village
et récolte de Bonbons

18h
Apéro

18h30
Tirage du concours

19h Repas: **18€**
Velouté de courge
Rôti marrons pommes de terre
Fromage
Assortiment de dessert

La Bâtie Montsaléon
En fête le 20 et 21 Août

Samedi
14h30 Animations enfants
(DJ Mousse et autres)
18h Bal musette
19h30 Repas Paëlla

**Paëlla
15€**

22h30 DJ Magic Dance

**Buvette et
restauration
sur place**

Dimanche
7h Vide Grenier
- Exposition peintures
18h Apéro Musique

Tombola

Concours de boules
- Samedi Doublette tirage 15h
150€ + mises
- Dimanche Triplette mixte tirage 15h
150€ + mises

Imprimer par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.



La Bâtie Montsaléon

"Noël au village"

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

2022



3 DÉCEMBRE : NOËL DES ENFANTS

Pour le Noël des enfants, cette année nous avons voulu innover dans la programmation. Les décorations de Noël pré-réalisées par des membres du **Conseil Municipal et le Comité des Fêtes** ont été finalisées par les enfants.

Le matin, **le Comité d'la Fête** nous a invité à une dégustation d'huîtres et de vin blanc. Cette initiative a remporté un vif succès. L'après-midi, atelier décoration, goûter, distribution des bons cadeaux pour les enfants jusqu'à 10 ans et projection d'un film. Les familles, grands et petits, étaient aux rendez-vous... dans une très bonne ambiance !



Une mention spéciale pour **Myriam** qui a conçu et réalisé ce magnifique sapin confectionné à partir de palettes.





LE COMITÉ DES FÊTES



Un nouveau Comité des Fêtes est constitué depuis le mois d'Août.

Assemblée Générale du 08/08/2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION (2022)

Membre de droit :

Le Maire de la commune de 05700 - LA BÂTIE MONTSALEON

CA : Membres actifs :

- 1 Alexandre MAGDELAIN,
- 2 Régine GONSOLIN,
- 3 Christine MAGDELAIN,
- 4 Christian POIRIER,
- 5 Vanda SAIVRE ,
- 6 Romain BERMOND,
- 7 Gaétan VAREILLE,
- 8 Dominique KORNETKI,
- 9 Myriam BOTASSO,
- 10 Danièle D'HEILLY,
- 11 Emmanuelle RAMBAUD ,
- 12 Josianne COROND



MEMBRES ACTIFS SE FAISANT PAS PARTI DU C.A. :

LATIL Denis, LATIL Claudine, ROCHE Arlette, MOURENAS Cédric, MOURENAS Delphine, ODDON Nicole, BENO Bernard, BENO Marie France, HAUBOURDIN Alain, ESTINES Lucienne, ESTINES Jean Paul, LOCOGE Hervé, DEKESER Marie, MOUTON Hervé.





ASSO DU GRAND CANAL

L'assemblée Générale de l'ASA du Grand Canal de La Bâtie, sous la présidence de Jean-François PINET a rassemblé beaucoup d'adhérents.

En effet, les travaux de modernisation du canal pour satisfaire la réserve en eau ne font pas unanimité.

Des arroseurs ne voient pas arriver l'eau dans leurs jardins et se sont longuement exprimés.

Les malfaçons seront recensées et corrigées par l'entreprise PISTONO responsable du marché.





AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

ATELIER DE TRAVAIL PARTICIPATIF AVEC LE CAUE 05

Atelier habitants du 6 décembre 2022 de 18h à 20h

Présents : 2 élus observateurs, 23 habitants de La bâtie Montsaléon et Daisy HAQUIN, CAUE 05, animatrice de l'atelier



LA RESTITUTION : CE QUI FAIT SENS POUR LES HABITANTS

Le bâtiment de la Mairie :

Le rez de chaussée du bâtiment de la Mairie accueillera uniquement les services de la mairie qui viendront occuper la totalité de l'espace.

L'espace devant la Mairie devra être valorisé et devenir un lieu convivial paysager (aujourd'hui il s'agit d'un parking).

Si construction d'une salle des fêtes, celle-ci devra être excentrée au regard des nuisances sonores.

Un nouveau bâtiment « lieu de vie »

a toute sa place sur le foncier communal situé à proximité du parc de jeux (choix de la parcelle à affiner). Il devra néanmoins être construit au pied du village perché, en fond de parcelle pour ne pas avoir d'impact trop important sur le paysage. Plusieurs pistes ont été apportées concernant l'usage qui sera affecté à ce futur bâtiment.

Néanmoins, les habitants sont unanimes : il devra être modulable.





AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

ATELIER DE TRAVAIL PARTICIPATIF AVEC LE CAUE 05

LA RESTITUTION : CE QUI FAIT SENS POUR LES HABITANTS

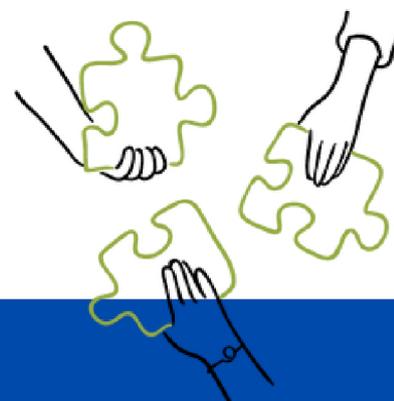
Le Petit marché sera déplacé de l'espace mairie pour s'organiser à proximité du bâtiment « lieu de vie » afin de bénéficier du cadre paysager et végétal.

Le parc de jeux : les jeux devront être remplacés et répondre à toute catégorie d'âge. **Le boulodrome** sera supprimé et s'installera « officiellement » au chemin des Vignes et sera aménagé (plantation arbres, bancs...). Un abri bus pourrait être prévu pour les enfants.

Un circuit du patrimoine sera créé dans le village. Le revêtement de sol devra le valoriser.

Le cheminement le long du canal devra être également retracé et valorisé.

Les revêtements et matériaux : les habitants ont manifesté une forte conscience environnementale et mis en avant leur souhait que les futurs aménagements/constructions aient le minimum d'impact possible sur l'environnement.





TRAVAUX 2022

ADIEU LES BARNUMS !

Une nuit d'orage et de vent fort, résultat le matin : plusieurs piquets sont tordus. Le barnum a été démonté dans l'urgence.

Du fait de la fragilité des structures en toile, il a été décidé la construction d'un préau qui remplacera les 2 barnums.

La construction devrait avoir lieu printemps 2023.



RÉFECTION DES BARRIÈRES DU PONT DE MARAIZE :



Travaux de réfection des barrières du pont de Maraize. Coût des travaux 40 000 €. Travaux subventionnés à 50 % grâce aux fonds de concours de la Communauté de Communes pour le parc photovoltaïque.





TRAVAUX 2022 SUITE...

PISTE FORESTIÈRE D'ARAMBRE

Réfection de la piste forestière d'Arambre.
Coût des travaux 70 000 € avec une aide FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) de 40 000 €.



A celles et ceux qui empruntent cette piste, il faut essayer dans la mesure du possible, de ne pas rouler dans les traces mais circuler en dehors .



 europe.regionpaca.fr

RÉGION SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Bénéficiaire : commune de la Batie Montsaléon

Opération : réfection de la route forestière d'Arambre

Montant total de l'opération : 68 288 €

Montant de l'aide : 47 801,60 €

L'Europe investit dans les zones rurales



Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE			INTERVENTION			DÉLINQUANCE			PRÉVENTION			PRÉSENCE					
Nombre total d'infractions			Nombre total d'interventions			Nombre total d'atteintes aux biens			Actions de prévention en heures / gendarme			Total heures / gendarme sur la commune					
P-1 P			P-1 P			P-1 P			P-1 P			P-1 P					
50 31			18 28			1 5			15 3			730 443					
1 0			0 0			0 1			0 0			0 0					
266 113			3 4			0 2			0 0			0 0					
1 0			1 0			0 0			0 0			0 0					
0 0			0 0			0 0			0 0			0 0					
1 0			1 0			0 0			0 0			0 0					

31-DEV Version du 18-06-2021

COMMENT LIRE CE DOCUMENT ?

PÉRIODE

Correspond à une comparaison entre deux périodes identiques pour l'année -1 (P-1) et l'année en cours (P).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Accidents corporels : accident de la circulation routière qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime (personne nécessitant des soins médicaux).
- Tués : personnes impliquées dans un accident de la circulation routière et décédées dans les 30 jours qui ont suivis.
- Blessés : usagers nécessitant des soins médicaux.

INTERVENTION

Transport, constatations et mesures prises d'une patrouille de gendarmerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

DÉLINQUANCE

Atteintes aux biens : escroquerie, appropriation ou destruction d'un bien appartenant à autrui.

PRÉVENTION / PRÉSENCE

- Prévention : ensemble des actions menées par les gendarmes visant à empêcher la commission ou la réitération d'un fait en s'appuyant sur la mise en œuvre de mesures actives et dissuasives.
- Présence gendarme : nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendarmerie sur la commune.



INCIVILITÉS DÉCHETS



En 2022 : Persistance d'incivilités en matière de dépôts d'ordures ménagères.

Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie exceptionnel, alors, préservons nos beaux paysages.

Stop aux dépôts sauvages !

Dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie de chacun, les maires et la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'allient pour lutter efficacement contre ce fléau avec une simplification des procédures à appliquer pour lutter contre ces incivilités. La pédagogie, d'abord et toujours, mais qui ira jusqu'à la sanction si rien n'est fait avec l'émission d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 500€.

LES INCIVILITÉS, ÇA COÛTE CHER !



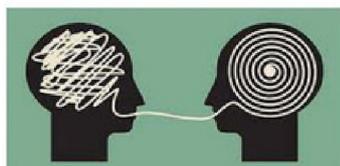
Les agents municipaux doivent ramasser et trier, tout ce qui est déposé en dehors des colonnes de tri ou des déchetteries...

➔ Ça coûte cher et n'ont-ils pas mieux à faire ?

LE MAIRE PEUT LUTTER CONTRE CES INCIVILITÉS, PAR :

LA PEDAGOGIE

Inciter l'habitant à nettoyer ses dépôts



et



LA SANCTION

Mettre une amende pouvant s'élever jusqu'à 1500 €

ALORS, À VOS BACS, PRÊTS, TRIEZ !

De plus, par ses missions de gestion des déchets (collecte, traitement, gestion des déchetteries et prévention), la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'implique dans la préservation et la protection de l'environnement et s'engage pour l'optimisation des ressources financières (reprise en régie de la collecte, optimisation des moyens de collecte...), tout cela dans le respect d'un cadre légal complexe.



DÉCHETS

L'aspect financier est impacté par une volonté du législateur de réduire l'enfouissement. Cette volonté se traduit par des hausses des coûts liés à cette activité qui augmentent crescendo ces dernières années :

- **La TGAP** (Taxe générale sur les activités polluantes) payée à l'état à chaque tonne enfouie est passée de 12€ la tonne en 2019 à 24€ la tonne en 2020 et passera à 65€ la tonne en 2025,
- **Le coût de traitement des déchets,**
- **Le gasoil, ...**

Tout augmente. La tonne de déchets enfouie atteint aujourd'hui 340€ contre 300€ en 2019. Et cela augmente si vite que nos gestes de tri ne sont, malgré tout, pas assez performants pour endiguer les coûts.

Heureusement, entre **le 1er semestre 2020 et le premier semestre 2022, il est constaté une hausse de 14% des emballages collectés**. Bravo donc, à tous les habitants qui s'impliquent à nos côtés pour réduire le volume de déchets enfouis et qui favorisent ainsi leur tri et leur recyclage.



D'ailleurs, les nouvelles consignes de tri vous simplifient la vie. Vous n'avez plus besoin de réfléchir à la destination du bouchon de la bouteille de lait, du pot de yaourt ou encore du film alimentaire : **« Tout ce qui emballage va aux emballages »** (colonne jaune).

Toutefois, contrairement aux messages qui ont été diffusés par le passé, et vu les hausses de taxes et de coût de traitement, trier ne peut plus faire baisser la facture mais **ne pas trier la fera tout simplement exploser !**

L'équipe du pôle environnement de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'engage à optimiser les coûts et à vous faciliter l'acte de tri pour améliorer nos performances, pour prendre en compte les enjeux environnementaux et financiers.

Pour toute question sur le tri des déchets, merci de contacter la Mairie ou la



Communauté de Communes
du **Sisteronais-Buëch**

Pôle Environnement

mail : environnement@sisteronais-buech.fr

site : www.sisteronais-buech.fr

tel : 04 92 66 25 49

Recettes

Hure de Sanglier façon Albert

Ingrédients :

- 1 tête de sanglier soigneusement pelée, coupée en deux sur la longueur, cervelle et langue retirées et blanchies à part.
- 200 g de viande de sanglier.
- 400g de gorge de porc.
- 4 pieds de porc frais fendus en deux.
- 2 oignons et 4 échalotes émincés.
- 2 carottes coupées en dés.
- 2 feuilles de laurier.
- 5 brins de thym frais.
- 1 tête d'ail non épluchée, écrasée avec la paume de la main.
- Herbes aromatiques (persil, ciboulette, estragon etc.)
- 1 bouteille de vin de Cahors ou de Gaillac
- 20 centilitres de vinaigre de vin.
- 10 fines tranches de lard
- 20 g de sel et dix g de poivre

Préparation :

2 heures

Cuisson :

4 heures

La veille

1) Faites tremper à l'eau froide pendant douze heures les demi-têtes en changeant l'eau régulièrement.

Le jour même

2) Dans une très grande cocotte installez les deux demi-têtes, les demi-pieds de porc, la viande, la gorge, la langue, puis ajoutez les émincés d'oignons et d'échalotes, la tête d'ail coupée en deux, le thym, le laurier, les dés de carotte, le vin rouge, le vinaigre, mouillez à l'eau en dépassant de quelques centimètres le niveau de la viande.

3) Portez à ébullition, ajoutez le poivre et le sel.

Faites cuire à très faible ébullition pendant trois heures en écumant au fur et à mesure les impuretés qui remontent.

4) En fin de cuisson, sortez les morceaux de viande avec précaution à l'aide d'une écumoire déposez les sur un grand plat, passez la sauce au chinois et mettez-la à réduire jusqu'à ce qu'elle prenne un aspect sirupeux.

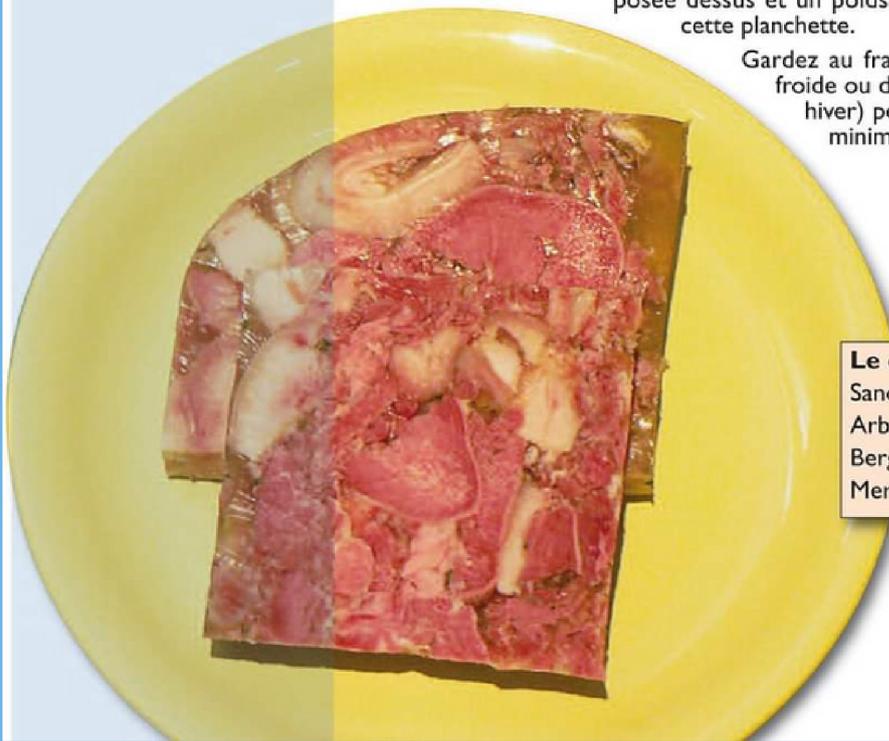
5) Sur la planche à découper, et pendant que la viande est encore chaude prélevez tous les morceaux cuits autour des demi-têtes puis des pieds en retirant la chair autour des os très minutieusement

Hachez-les en gros carrés et mélangez-les bien ensemble.

Tapissez les bandelettes de lard sur le fond et les côtés de la marmite, afin qu'elles remontent jusqu'au bord de la marmite puis mettez à cuire à feu doux, après avoir recouvert le tout d'un peu de jus de cuisson pendant vingt minutes.

6) Laissez refroidir avec une planchette taillée aux dimensions de la marmite posée dessus et un poids de deux à trois kilos sur cette planchette.

Gardez au frais (réfrigérateur, chambre froide ou dépendance bien fraîche, en hiver) pendant vingt quatre heures minimum.



Le choix du sommelier :

- Sancerre blanc, servi à 10°
- Arbois rosé servi à 10°
- Bergerac rosé servi à 12°
- Mercurey rouge servi à 14°

Recettes



GAUFRES DU NORD

- ▣ 450 g de farine
- ▣ 350 g de vergeoise blonde
- ▣ 4 œufs
- ▣ 200 g de beurre fondu
- ▣ Sauc. vanille (ou gousse de vanille)

- Mélanger le tout
- Laisser reposer la pâte 20 min au frigo
- Faire des boules et cuire dans l'appareil à gaufres.





Cérémonie du 11 novembre 2022





CINÉMA
en plein air

du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2022

CHAQUE JOUR UN VILLAGE DU BUÛCH, UN ATELIER, UN FILM EN PLEIN AIR, LE TOUT EN ACCÈS LIBRE

Les Toiles du Buëch vous invitent cette année encore à une aventure cinématographique qui propose différentes manières d'explorer le monde rural ici et ailleurs.

Des ateliers

Des films

à 21h

- LUNDI 25 JUILLET A ST PIERRE D'ARGENCON**
Les Glaneurs et la glaneuse de Agnès Varda
- MARDI 26 JUILLET A LA BATIE-MONTSALEON**
Alexandre de Bienheureux de Yves Robert
- MERCREDI 27 JUILLET A LACHAU**
Souvenirs goutte à goutte, d'Isao Takahata
- JEUDI 28 JUILLET A L'EPINE**
First cow de de Kelly Reichardt
- VENDREDI 29 JUILLET A LA PIARRE**
L'arbre, le maire et la médiathèque de Eric Rohmer

ouverts à tous, jeunes et adultes et en accès libre.

Céline Crézé de l'association « le Cénographe » proposera une errance photographique en mode "Rura" (exploration rurale)

de 16h à 19h.
Nombre de places limité, réservation conseillée
au 06 78 07 18 22
ou 06 87 71 46 00



Fête de Noël et décorations de la place du village



Fête des voisins





La MAIRIE est ouverte :

LUNDI de 9h à 12h

MARDI de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

JEUDI de 9h à 12h

VENDREDI de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30



Services de la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch :

Espace France Services de Serres :

04 92 67 19 44

04 92 31 27 52 - Sisteron

04 92 65 13 71 - Lazer

04 92 66 25 49 - Pôle environnement



CONTACTS



Nouvelle année,
nouvelles adresses internet :

Adresse secrétariat mairie :

contact-mairie@labatiemontsaleon.fr

Adresse Maire :

maire@labatiemontsaleon.fr

Adresse communication :

communication@labatiemontsaleon.fr

Le site internet :

www.labatiemontsaleon.fr

Téléphone Mairie :

04 88 03 82 54



Si vous souhaitez recevoir les infos de la Mairie, merci de nous communiquer votre adresse mail !

